

Isabelle Champmoreau

Membre du gouvernement en charge de
l'enseignement, de l'enseignement supérieur, du
handicap, de la famille, de la lutte contre les violences intra
familiales et du bien-être animal

2021-CAB-IC-5926

Nouméa, le

20 JAN. 2021

Chères enseignantes, chers enseignants,

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle soit synonyme de santé, pour vous, votre famille et toutes les personnes qui vous sont chères, et de réussite dans vos projets personnels et professionnels.

Je profite de cette occasion pour vous remercier d'être engagés chaque jour auprès de notre jeunesse. L'année dernière, dans une situation sanitaire mais aussi politique et économique sensibles, l'école a une fois encore, démontré son rôle essentiel dans notre société.

Notre école est un espace de bienveillance, d'apprentissage de nouvelles compétences et d'acquisition de valeurs interculturelles, grâce à votre action et à celle de toute la communauté éducative.

Ancienne élève de l'IFMNC puis enseignante, je n'oublie jamais, dans l'exercice de mes fonctions de membre du gouvernement en charge de l'enseignement, l'exigence et l'investissement constitutifs de ce métier, où il faut se former en permanence pour être au rendez-vous de la réussite des élèves et des évolutions de notre société.

A ce titre, je vous remercie et je vous exprime toute ma gratitude.

Depuis le 13 janvier 2021, le Congrès de la Nouvelle-Calédonie a adopté à l'unanimité les textes relatifs à « l'organisation de l'enseignement primaire et les programmes ».

Nous savons l'importance de mettre en œuvre des mesures pour faciliter le développement de vos projets, la préparation de vos progressions, les procédures d'évaluation afin que vous puissiez vous concentrer sur vos démarches pédagogiques adaptées aux rythmes des élèves lors du temps de classe.

C'est l'esprit de cette réforme : apporter plus de souplesse, marquer notre confiance aux équipes, institutionnaliser l'innovation pédagogique et fournir des repères de progressivité harmonisés pour vous accompagner dans la mise en œuvre de ces programmes.

De quoi s'agit-il ?

La première version de ces textes avait été présentée au Congrès de la Nouvelle-Calédonie en janvier 2019 puis annulée par le Tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie la même année, notamment pour des raisons de forme.

Il s'agissait à la fois des programmes du primaire et de l'organisation des enseignements (volumes horaires par discipline, temps de récréation, temps de concertation ...).

Que s'est-il passé depuis 2019 ?

Suivant les directives de la DENC, vous avez alors, pour la grande majorité d'entre vous, expérimenté ces nouveaux programmes.

Nous avons ainsi pu mettre à profit cette période pour identifier les nécessités d'amendement et d'amélioration de ces textes afin d'en présenter une nouvelle mouture qui est maintenant rendue officielle.

Les inspecteurs, les conseillers pédagogiques, les groupes d'enseignants, les organisations syndicales ont contribué à faire remonter vos observations.

Pourquoi ces programmes n'ont-ils pas été votés plus tôt et bouleversent-ils votre organisation pour la rentrée 2021 ?

Compte tenu des fortes perturbations liées à la crise sanitaire, du retard a été pris dans les phases de concertation et nous n'avons pas pu les soumettre au Congrès plus tôt.

En revanche, je tiens à vous rassurer : pour celles et ceux qui utilisaient la version de 2019, vous pourrez vous approprier ces nouveautés progressivement car les grands principes restent les mêmes, notamment l'organisation des cycles et la mise en adéquation des éléments des programmes et du socle commun de connaissances, de compétences et de valeurs.

Quels sont les grands principes et les nouveautés de ces programmes ?

✓ Les repères de progressivité

L'une des principales nouveautés est l'élaboration de repères de progressivité harmonisés pour tous les niveaux et dans toutes les disciplines. Ces outils, créés par les équipes de la DENC et des circonscriptions, vous accompagneront dans l'organisation des apprentissages. Ils déclinent l'articulation entre les programmes et le socle commun de connaissances, de compétences et de valeurs. Ils s'attachent, tout en gardant des objectifs d'apprentissage identiques, à prendre en compte le rythme et les progrès de chacun des élèves à l'appui de différents paliers suggérés.

✓ Le livret scolaire unique (LSU)

La DENC mettra à votre disposition, à titre expérimental, dès la rentrée, le livret scolaire unique qui suivra l'élève tout au long de sa scolarité. Il s'agit de vous proposer une application numérique simple et lisible et de permettre la restitution synthétique de l'évaluation pluridisciplinaire pour valider les domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de valeurs.

✓ Les programmes d'histoire

Un premier travail d'allégement des contenus a été réalisé. Il se poursuivra en 2021 et pourra se traduire dans les repères de progressivité.

✓ L'innovation pédagogique

Vous êtes nombreux dans vos écoles, au travers notamment des projets développés par les provinces, ou dans d'autres contextes, à mettre en œuvre des innovations éducatives et pédagogiques dans le cadre des apprentissages et des rythmes scolaires. Un article de la délibération est consacré à institutionnaliser ces pratiques afin de les valoriser et de les encourager.

✓ ***Les rythmes scolaires et le bien-être des élèves***

Après observation des différentes pratiques dans les écoles, des préconisations sont officialisées, comme le positionnement des fondamentaux en matinée, la vigilance sur les moments d'évaluation sur la journée et la semaine, mais aussi une liberté sur le temps de récréation, que les équipes peuvent organiser en fonction de leurs projets.

✓ ***Les grandes valeurs***

Vous retrouverez également dans ces programmes, les enjeux sociaux que nous souhaitons, avec votre collaboration, transmettre aux élèves :

- L'égalité entre les filles et les garçons en droit, devoir et dignité,
- Le développement durable,
- L'interculturalité, avec l'ouverture aux cultures de toutes les communautés présentes en Nouvelle-Calédonie à partir de l'enseignement des EFCK et du PEAC. Cette partie devra faire l'objet de l'élaboration d'outils pédagogiques.

✓ ***L'enseignement complémentaire***

Dans une volonté de renforcer l'autonomie des élèves, cet accompagnement personnalisé permet l'acquisition des compétences du domaine 2 du socle commun de connaissances, de compétences et de valeurs, « les méthodes et outils pour apprendre ». Il s'agit, au-delà de l'acquisition de connaissances, de transmettre aux élèves des savoir-faire et de leur inculquer des savoir-être. Cet enseignement, sur le temps scolaire, vise l'égalité des chances entre tous les élèves.

Pour conclure, en 2021, les travaux se poursuivront avec le bilan du projet éducatif, l'élaboration de la prochaine charte d'application, la présentation des textes dans le domaine de l'ASH et des actions pour promouvoir une meilleure approche des rythmes scolaires et de la santé à l'école.

Je vous souhaite de vous ressourcer pendant cette période de congés pour débuter la nouvelle année scolaire dans les meilleures conditions.

Je vous prie de croire, chères enseignantes, chers enseignants, en l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à vous,

Isabelle CHAMPMOREAU